

Commune de Nouadhibou

AAON N°: 01/CPMP/WDNDB/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) 2024 actualisé de la Commune de Nouadhibou, paru sur le site de l'ARMP en date du 10 aout 2024.
2. La Commune de Nouadhibou a prévu dans son budget pour l'exercice 2024 une enveloppe pour l'acquisition de trois véhicules tout-terrain pour renforcer ses moyens de transport. Ces véhicules seront livrés au siège de la Commune, situé sur le Boulevard Médian de la ville de Nouadhibou dans un délai ne dépassant pas 1 mois.
3. La Commune de Nouadhibou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des ces véhicules en deux (2) lots définis comme suit:
 - Lot 1 : Un véhicule 4x4 Station Wagon pour le cabinet du Maire
 - Lot 2 : Deux véhicules Pickup 4x4 double cabines pour le garage municipal
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'Offres Ouvert National. les candidats peuvent soumissionner pour l'un ou les deux lots.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de monsieur Abdellahi GHOURBI, au téléphone portable (222) 41516106, Email: Ghourbiabdellahi@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après :

*Secrétariat Mairie de Nouadhibou, Quartier N°05 -Boulevard Médian,
Nouadhibou-Mauritanie.*

7. Les exigences minimales en matière de qualification sont:

- Situation financière: le Candidat doit prouver, documents à l'appui, qu'il satisfait aux exigences ci-après :
 - ✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour les trois dernières années (2021, 2022 et 2023) supérieur ou égal à:
 - Lot 1: 3 300 000 MRU,
 - Lot 2: 3 600 000 MRU;Ce chiffre d'affaires sera obtenu à partir d'états financiers certifiés par un expert-comptable agréé.
- Situation légale et capacité technique :
 - ✓ Le soumissionnaire doit être agréé en Mauritanie en tant que distributeur d'automobiles
 - ✓ Le soumissionnaire doit disposer d'un service après vente (garage, magasin de pièces de rechanges)

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

- #
K
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet au secrétariat de la Mairie de Nouadhibou (Quartier N°05 -Boulevard Médian-Nouadhibou), à compter du jeudi 26 août 2024, contre le paiement non remboursable d'un montant de dix mille Ouguiya (10 000 MRU) ou sa contre valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera par versement au Trésor. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisi.
 9. Les offres, en trois exemplaires originaux, devront être rédigées en langue française et devront être déposées au plus tard le 16 septembre 2024 à 12 heures précises TU à l'adresse ci-dessous:

**Commission de Passation des marchés Publics de la Wilaya de Dakhlet Nouadhibou sise au
Bâtiment du Conseil Régional de la Wilaya de Nouadhibou à coté de l'hôpital des spécialités de
Nouadhibou
(Tél 36324209)**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, à l'adresse sus indiquée, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission pour chaque lot dont le montant est fixé comme suit:

Lot 1 (1véhicule 4x4 Station wagon): 48 000 MRU

Lot 2 (2 Pickup 4x4 double cabine): 52 500 MRU

Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Le soumissionnaire peut gagner un des lots ou les deux à la fois.

Le Maire de la Commune de Nouadhibou

El Ghassem OULD BELLALI

